

Etaient Présents

M. Christian PICARD, M Jean-Luc SAUVAGE, M. Romuald BOUTELEUX, Mme Stéphanie LAURENT, M. Philippe DELAPORTE, Me Virginie VALLIENNE, Me Delphine LUPART, M. Gérard LEPERE, M. Michel SAROT, M. Christophe RINGARD, M. Christophe SERGENT, M. Philippe POUPART, M. Alexandre DEMONCHY.

Absents

Melle Caroline LAUMON, M Mickaël JACQUART(pouvoir à M Christian PICARD).

Ouverture de séance à 19H00

Ordre du jour :

Approbation du Compte-Rendu C.M du 31 aout 2020
Délibération sur les conventions avec l'architecte M. ZISSELER
Embauche en CDD 3 mois renouvelables secrétariat de Madame LEMAIRE
Embauche pour aide au secrétariat 10 heures semaine de Madame BOCHART Elise
Embauche Madame BOYARD, technicienne de surface
Validation et priorisation des devis de travaux débattus en commission travaux
Projet Abris de bus Mons
Installation le dimanche soir sur le domaine public d'une friterie
-Questions diverses

M. le Maire distribue à chaque conseiller la chartre de l' élu.

Approbation du Compte-Rendu C.M du 31 aout 2020

Vote à main levée : 13 pour, 1 contre

Concernant la validation du CR du 31 Aout, Monsieur BOUTELEUX évoque ses souhaits de corrections.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il s'agit d'un compte rendu succinct, lorsque la secrétaire de mairie sera formée elle pourra établir des comptes rendus plus complets.

Il est rappelé que si les comptes rendus lui semblent insuffisants, il lui est tout à fait autorisé de les rédiger lui-même.

Monsieur Le Maire rappelle que chaque Elu est tenu à un devoir de réserve, qu'il exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, intégrité.

Délibération sur les conventions avec l'architecte M. ZISSELER
(garderie, travaux mur et arrêt de bus)

Vote à main levée 13 Pour
1 Abstention

Embauche en CDD 3 mois renouvelables secrétariat de Madame LEMAIRE 35 heures par semaine

Vote à main levée 14 Pour

Embauche pour aide au secrétariat 10 heures semaine de Madame BOCHART Elise pour 2 mois

Vote à main levée 14 Pour

Embauche Madame BOYARD Vanessa, technicienne de surface, 2 heures supplémentaires de ménage par semaine

Vote à main levée 14 Pour

Renouvellement du contrat de Madame BLONDEAU Laurence

Vote à main levée 14 Pour

Validation et priorisation des devis de travaux débattus en commission travaux

Validation des travaux concernant la protection de la mare entreprise par la société Sarl DDM 1581€

Vote à main levée 14 Pour

Validation des volets du dortoir et de la salle polyvalente par la société DESSEAUX 5190€

Vote à main levée 14 Pour

Validation Abattage des arbres à côté du terrain de football par l'entreprise DE GROODT 1000€
Vote à main levée 7 Pour, 7 contre (attente pour faire la clôture en même temps)

Monsieur Le Maire évoque les devis reçus concernant la Télésurveillance, mais également l'entretien du monument aux morts

- (Devis reçu non complet, il manque l'étanchéité du monument).

Installation le dimanche soir sur le domaine public d'une friterie

Monsieur Le Maire évoque la demande d'un administré d'installer sa friterie sur le domaine public le dimanche soir, devant le parking du terrain de foot. Mr Le Maire rappelle qu'étant donné que c'est une activité itinérante la municipalité ne peut s'y opposer.

Le conseil évoque les différents paramètres à prendre en considération avant de statuer sur ce projet (Sécurité, Electricité,) Il est décidé de convenir d'une date afin d'inviter l'administré à se rendre sur le lieu de la potentielle installation avec son véhicule afin d'évaluer la situation. Le conseil préférerait qu'il installe sa friterie dos à la route pour des raisons de sécurité.

Monsieur Le Maire précise que nous avons à ce jour trop peu d'inscrits concernant le projet Voisins Vigilants, 29 personnes. Monsieur Le Maire met en avant l'email reçu concernant la commission de contrôle de la liste électorale à mettre en place, une personne devra être désignée excepté le maire et ses adjoints, à prévoir lors de la prochaine réunion.

Projet Abris de bus Mons

Monsieur Le Maire propose un nouveau sujet de réflexion concernant la mise en place d'un nouvel abri bus en verre à Mons, derrière le cèdre bleu dans le sens de la montée vers les écoles. Celui existant n'étant pas assez large.

Questions Diverses :

Monsieur Sergent Christophe remonte le mécontentement de certains usagers concernant le dépôt des verres dans les containers à des horaires non appropriés, le weekend avant 8h du matin ou tard le soir occasionnant des nuisances.

Il propose d'étudier la situation pour un arrêté avec des horaires à respecter ou à défaut voir avec la CCHS s'il est possible d'avoir des containers insonorisés.

Des habitants ont également demandé s'il était possible de bénéficier des ventes à tarifs préférentiels chez Bonduelle. Il remonte également le fait que certains habitants se plaignent de retombées de plombs le dimanche.

Monsieur DELAPORTE Philippe Toujours en attente des devis pour rue de l'Aérodrome, rue Brasseur et rue de la gare.

Madame Justine LEMAIRE se présente à la demande de Monsieur Le Maire

Monsieur RINGARD Christophe évoque le problème de la route nationale suite aux travaux de l'électricité.

Il rappelle de ne pas oublier de relancer la société Eiffage pour les imperfections dans la rue d'Enfer, et les travaux restant dans la rue de la Gare.

M Ringard souhaitait savoir pourquoi les drapeaux aux mairies étaient installés, Monsieur BOUTELEUX lui a répondu que c'était pour célébrer la journée des Harkis (guerre d'Algérie)

Monsieur Gérard LEPERE a reçu des interrogations d'administrés concernant le maintien ou non du repas des aînés, mais également pourquoi un âge de 65 ans et 70 ans pour bénéficier du colis des aînés et assister au repas des aînés reporté au printemps.

Il évoque également qu'un habitant de la rue des Proies se plaint des nuisances sonores dans sa rue.

Monsieur BOUTELEUX Romuald a donc annoncé les décisions prises lors de la commission du 17 septembre, à savoir l'âge unique de 65 ans pour bénéficier du colis des aînés et assister au repas, mais également la possibilité de livrer les cadeaux de Noël si nous ne pouvons pas maintenir l'arbre de Noël du fait de la situation sanitaire actuelle.

Monsieur Romuald BOUTELEUX Concernant le SISCO, il n'y a pour l'instant aucun régisseur.

La secrétaire de mairie Mme LEMAIRE devra dédier 8 heures au SISCO).

Il évoque le problème de sécurité en sortie du bus (rappel de la circulation).

Monsieur Le Maire rappelle que Madame LEMAIRE est en formation, et qu'aucune nomination n'a été prise pour le moment.

Monsieur Philippe POUPART relate le fait que certains parents se seraient inscrits à la MAM (attention ne pas confondre MAM et crèche), et qu'ils n'ont aucune nouvelle.

Monsieur SAUVAGE explique qu'il n'y a pas d'inscription pour accéder à la Maison d'assistantes Maternelles, l'intégration se fait via un contrat avec une nourrice agréée.

Il informe également le conseil que le radar automatique situé en face de Bonduelle a disparu sur Estrées.

Il demande une seconde permanence de mairie tard le soir afin que les parents puissent acheter des tickets cantine, garderie.

Monsieur Jean-Luc SAUVAGE fait un retour sur la première réunion avec le syndicat d'eau de VRAIGNES, le SIAEP :

Concernant la commune :

Actuellement le SIAEP ne peut se raccorder sur la canalisation en fonte de la commune, rue coqueret, car elle est la propriété de la commune. Afin que le SIAEP puisse se raccorder dessus, la commune doit vendre la canalisation, pour l'euro symbolique ou la rétrocéder gratuitement pour éviter des problématiques comptables.

La délégation communale au SIAEP, en accord avec le syndicat, prévoit de faire l'inventaire des canalisations en plomb de la commune ainsi que l'inventaire de l'emplacement des compteurs d'eau (intérieur/extérieur)

Concernant le SIAEP :

Mr Marcandier président du syndicat n'a pas souhaité renouveler son mandat, Mr Jean Baptiste Marcandier secrétaire et trésorier a été élu président du syndicat.

Service Département d'Incendie et de Secours, SDIS :

Le 23 septembre 2020, le SDIS est venu vérifier le bon fonctionnement des poteaux d'incendie. Aucune anomalie majeure n'a été relevée. Aucune mare identifiée comme point d'aspiration n'est validée pour le SDIS au motif que leur niveau n'est pas constant et qu'elles ne sont pas aménagées pour recevoir une crépine de façon conforme à leur protocole, de plus les eaux sont rarement propres.

Lors de cette visite il a été relevé que Mons était bien équipé en poteau d'incendie contrairement à Estrées qui en a un seul.

Il existe bien des poteaux d'incendie sur le site de BAKE France et à la centrale de cogénération biomasse, mais elles sont sur des domaines privés, idem pour le site Bonduelle. A ce jour aucune convention de prise d'eau avec ces sociétés n'existe selon le SDIS et après vérification des documents concernant notre commune.

Répéteur WIFI :

L'étude pour installer des répéteurs WIFI pour l'école et la salle polyvalente est en cours. Il y a un peu de délai car un installateur souhaite vérifier les technologies possibles, surtout pour la salle polyvalente qui demande de la distance. De plus le toit de la salle polyvalente fait office de cage de faraday ce qui est problématique pour la WIFI.

Monsieur Michel SAROT désire savoir si la mairie avait eu un retour du tribunal administratif concernant le vote du 4^{ème} adjoint et si les indemnités du 4^{ème} adjoint étaient versées. Si oui en cas de non validation de son statut qu'advient-il ?

Monsieur Le Maire l'informe que les indemnités perçues devront être remboursées.

Concernant le canal Seine Nord, qui est le titulaire et suppléant pour le village, ceci doit être affiché en mairie (se rapprocher de l'AFR).

Monsieur Le Maire laisse la parole aux administrés présents :

Monsieur RIMBAUD Cyril désire exposer son mécontentement concernant la rumeur qu'on lui a remonté, rumeur précisant que son drone survolait le village. Rumeur soit disant lancée par un élu.

Monsieur RIMBAUD précise que ce n'est pas son drone.

Le conseil explique à Monsieur RIMBAUD qu'effectivement nous avons échangé sur le fait qu'un drone avait été remarqué à plusieurs reprises dans le village mais qu'aucun nom n'avait été cité.

Monsieur LAUMON évoque la gêne occasionnée par les déformations dans le tour de ville(en béton) le long de sa propriété , Rue d'en bas, son portail et son mur étant régulièrement éclaboussés.

Monsieur LANDRY remonte son sentiment de déception, il évoque le fait qu'il aimerait avoir une réponse à chacune de ses doléances, il craint qu'Estrées soit de nouveau « oubliée », comme il a le sentiment que cela l'a été lors du précédent conseil.

Monsieur Le Maire précise que chaque sujet est en étude, et que des réponses seront apportées mais il est nécessaire de prioriser les actions. Il est demandé à Monsieur LANDRY de soumettre ses demandes par écrit afin de pouvoir répondre à chaque point après en avoir délibéré. Pour rappel une adresse email est en place afin que les administrés puissent y transmettre leurs idées, suggestions, ou irritants : idees-estrees-mons@laposte.net

Il évoque entre autre : L'alimentation chauffage et eau chaude sur Estrées via la centrale biomasse CBEM , pourquoi ne pas mettre sur Estrées une ligne continue afin que les camions ne traversent pas toute la voie pour se rendre chez les industriels.

- Monsieur LANDRY demande si il est envisageable d'utiliser un micro pour entendre plus clairement les réunions de conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H25

